

Banques: caractère définitif du règlement dans les systèmes de paiement et opérations sur titres, garanties

1996/0126(COD) - 19/03/1997

La commission a adopté le rapport de M. Klaus-Heiner LEHNE (PPE/D) sur la finalité du règlement des garanties. Sous réserve de quelques modifications, la commission a accueilli favorablement cette directive.